

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 29 juin 2018

Objet : Modification de la délibération N°518 du 21 novembre 2016 relative à la contractualisation de gré à gré d'IRU (indefeasible Rights of Use – Droit irrévocable d'usage) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour le département de la Haute-Vienne

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt juin 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 38

Présents: 34 (dont 7 procurations) - 144 voix

Votants: 34 Pour (144 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1er VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2ème VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3ème VP – procuration donnée à Mr Jérémie Sauty) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4ème VP) – 2 voix Mme Hélène ROME (5ème VP) – 6 voix Mr Yves RAYMONDAUD (7ème VP) – 6 voix Mr Nady BOUALI - 1 voix Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) - 1 voix Mr Arnaud COLLIGNON – (procuration donnée à Mr Alain Lagarde) - 1 voix Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix Mr Pascal COSTE – 6 voix Mr Pierre COUTAUD – 2 voix Mr Pierre DESARMENIEN – 1 voix Mr Francis DUBOIS - 1 voix Mr Patrick DUROUX - 1 voix Mme Sarah GENTIL - 2 voix Mme Michèle GUILLOU - 2 voix - suppléante de Jenty) Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Gérard Vandenbroucke) - 15 voix Mr Vincent JALBY – 2 voix Mr Alain LAGARDE – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymondaud) - 6 voix Mr Alexandre MAZIN - 1 voix (suppléant de Mr Faucher) Mr Jean-Louis MICHEL - 2 voix Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) - 15 voix Mr Christophe PATIER – 15 voix Mr Christian PRADAYROL – 2 voix Mr Christian REDON-SARRAZY - 1 voix Mr Jérémie SAUTY - 6 voix - suppléant de Mr Gaillard Mme Valérie SIMONET - (procuration donnée à Mr Pierre Desarmenien)- 6 voix Mr Vincent TURPINAT - 1 voix Mme Stéphanie VALLEE - 6 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Conseiller Agglo Bassin Brive Vice-Présidente Département Creuse Adjoint au Maire Ville de Limoges Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président Agglo Grand Guéret Président Agglo Grand Guéret Vice-Président Tulle Agglo Président du Syndicat de la Diège Président Département Corrèze Vice-Président CC Haute Corrèze Communauté Président CC Marche et Combraille en Aquitaine Président de la CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président de la CC Val de Vienne Adjointe au Maire Ville de Limoges Vice-Présidente CC Vézère Monédières Millesource Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine Adjoint au Maire Ville de Limoges Conseiller Communautaire Tulle Agglo Président Département Haute-Vienne Conseiller Communautaire de la CC de Noblat Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Vice-Président Agglo Bassin Brive Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Vice-Président Département Creuse Présidente Département Creuse Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseillère départementale Département Corrèze Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant)

Mr Pierre VERGNOLLE - 1 voix

Mr Joël VILARD - 1 voix

Président de la CC Creuse Sud-Ouest Président de la CC Briance Combade Président de la CC Creuse Grand Sud Conseillère Communautaire CC Portes Vassivière

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le 21 avril 2016, un plan de financement a été voté pour la souscription de 34 droits d'usage (liés à 34 collèges) pour un montant total de 877 200 € TTC.

A ce jour on sait que 4 droits d'usages ne seront pas souscrits sur des collèges/lycées. Le Département souhaite alors souscrire en lieu et place 3 nouveaux IRU pour les sites suivants :

- Piscine de Saint Pardoux
- Archives départementales de Haute-Vienne
- Laboratoire départemental de Haute-Vienne



m



Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, décident à l'unanimité :

de modifier la délibération N°518 du 21 novembre 2016 en remplaçant 3 droits d'usage prévus initialement pour des collèges par 3 droits d'usage pour les sites listés cidessus

de donner une autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier

> Jean-Marie BOST Président de DORSAL

de la Corderie

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le :

REÇŬ EN PREFECTURE le 13/07/2018